

Prise de position du Comité exécutif de l'Union des Étudiant·e·s de Suisse (UNES) sur l'extension des mesures de lutte contre le COVID-19 dans les hautes écoles

En tant que membres de la société, les étudiant·e·s sont conscient·e·s qu'ils jouent un rôle important dans la lutte contre la pandémie. Au cours de ces deux dernières années rythmées par de nombreuses périodes de cours à distance, il·elle·s ont soutenu et mis en œuvre de manière exemplaire les différentes mesures et ont renoncé à de nombreux aspects de la vie universitaire et sociale.

Beaucoup d'étudiant·e·s étaient déjà confronté·e·s à des problèmes psychiques avant la pandémie, comme en témoigne l'enquête 2020 de l'OFS sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s. Selon cette dernière, 23% des étudiant·e·s souffrent d'une dépression majeure, alors que cette proportion s'élève à 11% dans la population résidante permanente pour la même tranche d'âge (18 à 35 ans). Ces problèmes se sont encore accentués durant la pandémie et prendraient encore davantage d'ampleur en cas de mise en œuvre des mesures proposées pour les hautes écoles. Si la situation sanitaire actuelle appelle à un renforcement des mesures, l'importance de l'accès à l'éducation et la situation déjà précaire des étudiant·e·s doivent par conséquent faire l'objet d'une attention accrue.

À la lumière de ces circonstances et de la situation épidémiologique actuelle, le Comité exécutif de l'UNES souhaite prendre position sur les mesures soumises à consultation par le Conseil fédéral et présenter ses revendications.

Nous revendiquons que l'importance de l'éducation tertiaire soit reconnue à sa juste valeur.

Dans les deux variantes proposées par le Conseil fédéral, les établissements culturels, sportifs ou de loisirs ainsi que les manifestations à l'intérieur restent ouvertes avec un système 2G ou 2G+. Les hautes écoles sont quant à elles contraintes de fermer dans les deux cas et de donner leur enseignement à distance.

Cette inégalité de traitement est infondée à nos yeux. Premièrement, elle ne prend pas en compte le fait qu'environ 80% des étudiant·e·s sont vacciné·e·s et que les mesures de protection mises en place par les différentes hautes écoles se sont avérées efficaces. Deuxièmement, elle ne tient pas compte de l'importance fondamentale de l'éducation tertiaire pour toute la société. En prévoyant des conditions plus strictes pour les lieux de formation que pour les lieux de loisirs, elle donne l'impression que les premiers seraient moins importants que les seconds.

Nous revendiquons par conséquent que l'importance de l'éducation tertiaire soit reconnue, que les hautes écoles soient soumises à des conditions moins strictes que les lieux de loisirs et que tout soit mis en œuvre pour garantir l'accès à la formation en présentiel.

Nous revendiquons que les examens puissent avoir lieu en présentiel.

Dans sa consultation, le Conseil fédéral a proposé de maintenir la possibilité de tenir les examens sur place. L'UNES salue cette proposition.

Les examens doivent être organisés dans les formats prévus. Il n'est pas acceptable que les modalités d'examen changent à l'aube de la session d'examen d'hiver. En effet, les examens en ligne prévoient des exigences et des conditions différentes, pour lesquelles ni le corps étudiant ni le corps professoral ne peuvent se préparer dans un délai aussi court. Une telle modification rendrait ainsi impossible une préparation approfondie et appropriée des examens et entraînerait, sur les étudiant·e·s, une pression mentale supplémentaire dont il·elle·s doivent être épargné·e·s.

En ce qui concerne le déroulement des examens, l'UNES se positionne fermement contre l'application des principes 2G ou 2G+, qui excluraient de facto les étudiant·e·s non-vacciné·e·s. Nous soutenons en revanche l'introduction du principe 3G+, que nous estimons nécessaire pour la protection de tou·te·s les participant·e·s ainsi que pour la lutte contre la pandémie, à condition que les capacités de tests soient disponibles de manière suffisante pour permettre à tou·te·s les participant·e·s de se faire tester sans effort supplémentaire disproportionné.

Finalement, nous demandons que les examens ne pouvant pas être effectués en raison d'un test positif ou d'une quarantaine puissent être rattrapés rapidement et que cela n'entraîne aucun effet sur la validation des crédits et des semestres.

Nous revendiquons la poursuite de l'enseignement en présentiel.

Le comité de l'UNES comprend la nécessité de freiner la propagation du COVID-19 à travers une limitation de la mobilité de la population. Toutefois, nous nous opposons à la fermeture des hautes écoles et à l'obligation de l'enseignement à distance.

En effet, l'accès à l'éducation et à la formation est d'une importance fondamentale pour la société tout entière. L'enseignement à distance rend, d'une part, plus difficile les échanges et les discussions entre professeur·e·s et étudiant·e·s. De l'autre, l'exposition constante aux ordinateurs et le sentiment de solitude ont un impact très fort sur la santé mentale ainsi que sur la motivation du corps étudiant, qui, comme en témoigne la dernière enquête de l'OFS, sont d'ores et déjà dans un état problématique. De manière à permettre la formation la plus optimale possible et à préserver la santé mentale des étudiant·e·s, le retour de l'enseignement à distance doit être évité à tout prix !

L'UNES estime en outre que la fermeture des hautes écoles est incohérente eu égard au fait que les établissements culturels, sportifs et de loisirs demeurent ouverts et les manifestations intérieures restent autorisées. En effet, la proportion d'étudiant·e·s vacciné·e·s s'élèverait, selon les estimations des hautes écoles, aux alentours de 80%, alors que le taux général de vaccination s'élève uniquement à environ 67%. Fréquentées par un public majoritairement jeune et vacciné, les hautes écoles présentent un risque de propagation du virus plus faible que les établissements susmentionnés.

Le Comité exécutif de l'UNES salue toutefois le renforcement des règles d'hygiène dans les hautes écoles. Celles-ci, combinées à l'application du certificat COVID-19, permettent déjà une bonne protection. Il faut cependant continuer à veiller à ce que des alternatives numériques existent afin de garantir l'accès à l'enseignement supérieur pour toutes et tous.

Nous revendiquons que les bibliothèques et les archives restent ouvertes.

En sus de ses autres revendications, l'UNES plaide pour que les bibliothèques et les archives restent ouvertes à tou·te·s les étudiant·e·s dans le respect des règles de protection.

L'accès à ces institutions est indispensable non seulement pour la recherche, mais aussi pour la préparation des examens, et ce particulièrement durant l'intersemestre. Des fermetures affecteraient avant tout les étudiant·e·s qui, en raison de leur situation de logement, sont obligé·e·s de travailler hors de leur domicile. Ces personnes ne doivent pas être désavantagées par rapport aux autres étudiant·e·s.

Nous demandons donc que les bibliothèques et les archives restent ouvertes et que des mesures de protection (obligation du port du masque, respect des distances sociales, etc.) soient instaurées.

Depuis le début de la pandémie, les étudiant·e·s en Suisse ont soutenu de nombreuses restrictions et ont contribué de manière exemplaire à la lutte contre la pandémie. Cependant, la santé mentale des étudiant·e·s est déjà dans un état préoccupant en temps « normal » par rapport à la population normale.

Ces nouvelles restrictions, notamment en ce qui concerne l'accès aux infrastructures des hautes écoles et le déroulement des examens, entraînant une pression mentale supplémentaire sur les étudiant·e·s, le comité de l'UNES plaide pour que de nouvelles mesures soient prises avec discernement, à la lumière de tous les éléments, qu'elles garantissent l'accès de tou·te·s les étudiant·e·s à l'éducation et que leur situation particulière soit prise en compte.